

Le Peuple La Sentinelle

QUOTIDIEN SOCIALISTE - RÉD. ADM. et PUBL. La Chaux-de-Fonds: Parc 103, tél. réd. (039) 3 10 88, tél. adm. et publ. (039) 3 10 87, CCP 23-313. Lausanne: Saint-Pierre 1, tél. (021) 22 69 10, CCP 10 8300. Genève: Argand 4, tél. (022) 32 42 40, CCP 12-2715. ABONNEMENTS 1 mois Fr. 4.-, 3 mois Fr. 11.-, 6 mois Fr. 22.-, 1 an Fr. 44.-. LE NUMÉRO 30 ct. Directeur René Meylan. Rédacteur en chef responsable Willy Brandt. Rédacteurs Eugène Maléus (La Chaux-de-Fonds), Octave Heger (Lausanne), Louis Piguet (Genève).

Au Conseil national: Le règlement

Mardi matin, le Conseil national, présidé par M. Schaller (rad. BS), s'occupa de la révision de son règlement. Pierre Graber (soc. VD), est rapporteur de langue française.

Six propositions sont à l'origine du projet. En bref, il s'agit de rendre le travail parlementaire plus efficace sans augmenter, pour autant que faire se peut, la durée des sessions.

Le nouvel article 26 propose de réduire la semaine parlementaire à quatre jours.

Cette innovation est du reste déjà appliquée depuis trois sessions. Mais les séances ne finiront plus à 14 h. 30, elles seront prolongées jusqu'à 17 h., ce qui augmentera passablement le temps disponible, sans pourtant allonger la semaine d'un cinquième jour. Cette innovation est rationnelle, car elle laisse à disposition des parlementaires, pour la liquidation de leurs autres affaires, les deux derniers jours de la semaine. Notre Parlement n'étant pas professionnel, le mandat de conseiller national restant une occupation accessoire, la solution prévue a le double avantage de prolonger les délibérations sans pour autant augmenter le nombre des jours de présence.

Les modifications prévues aux articles 52 et suivants concernent la technique parlementaire. Si les rapports importants devront toujours être présentés en deux langues, deux exceptions sont prévues pour les rapports de moindre importance, soit le rapport oral en une seule langue avec traduction simultanée, soit le rapport écrit, mais toujours présenté en deux langues. Le bureau du Conseil national recommande l'application plus généralisée de la seconde variante.

L'article 57 propose, dans sa nouvelle version de rendre plus fluides les débats sur l'entrée en matière, en prévoyant notamment la possibilité, pour le président, de réduire le temps de parole à dix minutes dans la dernière phase des délibérations.

Enfin, l'article 74 vise à la réduction du temps de parole disponible pour développer motions et postulats. Toutefois, le conseil peut prolonger ce temps sur proposition du parlementaire intéressé.

Nos lecteurs pourront suivre ci-dessous le déroulement du débat. Disons que l'accueil réservé par le Conseil national à ce projet est très mitigé. La méfiance des parlementaires se manifeste vivement. Tout le monde est d'accord sur les principes, particulièrement sur celui de l'accélération des débats. Mais quand il s'agit d'adopter des solutions pratiques, qui forcément restreignent certaines prérogatives, les résistances se manifestent immédiatement. Le traditionalisme helvétique n'est pas un vain mot. JEAN RIESEN.

Les taxes sur l'huile

Pour équilibrer la hausse du prix du beurre, le Conseil fédéral a décidé de majorer les taxes sur l'huile et la graisse imposées. Le rapport qu'il a publié à ce propos était en discussion mardi matin au Conseil national. Les rapporteurs (en français: M. Clottu, (lib. NE), ont relevé que cette décision fait partie d'un ensemble de mesures destinées à réduire le déficit du budget. La majorité de la commission pense qu'il faut l'approuver. Au nom de la minorité, M. Koenig (ind. ZH), la combat car elle contribue au renchérissement. M. Schaffner, président de la Confédération, relève que l'augmentation du prix de l'huile et de la graisse comestibles fera monter l'indice du coût de la vie de 0,05 % seulement. Au vote, la proposition de la minorité (rétablissement des anciennes taxes) est rejetée par 94 voix contre 55. Le rapport du Conseil fédéral est aussi approuvé et les nouvelles taxes restent en vigueur.

Pour accélérer les débats

Changeant de sujet, le Conseil national s'occupe ensuite de son propre règlement. P. Graber (soc. VD), ancien président de la Chambre, l'invite à approuver une série de dispositions visant à accélérer les débats. Les principales sont la réduction du temps de parole et le recours plus fréquent au rapport écrit distribué en deux langues aux députés, ce qui fait gagner chaque fois une vingtaine de minutes. Le nouveau règlement confirme aussi qu'en principe la semaine parlementaire dure quatre jours, du lundi au jeudi. Leuenberger (soc. ZH), et Bringolf (soc. SH), protestent contre la limitation du temps de parole à dix minutes lors des débats d'entrée en matière. C'est, disent-ils, un coup porté à la liberté d'expression. P. Graber montre qu'il faut un minimum de règles. Les sessions sont déjà trop longues. Au vote, la limite de dix minutes est acceptée par 63 voix contre 55.

Mais le même problème se pose pour le développement des motions, postulats et interpellations. La commission propose de limiter le temps de parole à 15 minutes. On vote d'une manière très confuse, et la proposition de Leuenberger (20 minutes) l'emporte par 67 voix contre 58.

Au vote d'ensemble, le nouveau règlement est adopté par 90 voix contre 15. (Signalons que le système du «vote

électrique» ne sera pas appliqué. Le bureau a étudié cette possibilité et l'a abandonnée. De même, la proposition de M. Franzoni, qui voulait interdire la lecture de manuscrits, est renvoyée à plus tard.)

Régie des alcools

Le second supplément au budget de 1966 est rapidement voté, sur quoi MM. Hagmann (cons. chr.-soc. SG), et Martin (rad. VD), commentent les comptes de la Régie des alcools. Etant donné l'exceptionnel bénéfice réalisé (106 millions de francs), la majorité de la commission propose de verser à la caisse fédérale et aux cantons 9 fr. par habitant au lieu de 8 fr. 50. Certains commissaires veulent même aller jusqu'à 9 fr. 40, tandis que d'autres sont d'avis, avec le Conseil fédéral, qu'il vaut mieux alimenter la réserve de la régie. Deux mauvaises récoltes, relève M. Bonvin, chef du Département des finances, peuvent épuiser cette réserve. Le conseil décide, par 75 voix contre 50, de répartir 9 fr. par habitant. Il termine sa séance en examinant un crédit de 37 millions pour la construction d'un entrepôt de la Régie des alcools à Daillens. D'une capacité de 260 000 hectolitres, ce réservoir décentralisé favorisera l'activité de la régie qui compte des clients importants en Suisse romande.

La discussion continuera jeudi.

Aux États: le budget

Le Conseil des États a approuvé mardi le budget de la Confédération. Pour l'avenir, M. Bonvin suggère que tout projet faisant l'objet d'une surcharge d'une des Chambres soit soumis à la Commission des finances avant d'être mis aux voix. En janvier, un nouveau message concernant la réduction des subventions sera publié.

L'entrée en matière est alors approuvée et on aborde la discussion de détail. Dans l'ensemble, les décisions du Conseil national sont respectées, avec quelques variantes toutefois. C'est ainsi que le subsidium pour Pro Familia est réduit de moitié au lieu d'être maintenu. Le déficit du budget, tel qu'il résulte des délibérations aux États, se monte à 421 millions de francs, alors que le Conseil fédéral prévoyait 432 millions. La discussion a encore permis d'apprendre, de la bouche du conseiller fédéral Tschudi, que le programme définitif à long terme pour la construction des routes nationales, basé sur le rapport Hurlimann, sera publié au début de l'année prochaine. Il apparaît qu'une augmentation du prix de l'essence de 2 ct. sera probablement inévitable.

Conseil fédéral: élection aujourd'hui



Cette photo pourrait être un peu un symbole: le conseiller fédéral Chaudet (à droite) semble remettre à son successeur (potentiel), M. Nello Celio, les dossiers du DMF, que celui-ci n'a pas l'air de vouloir! L'élection du successeur de M. Chaudet a lieu aujourd'hui.

NOUVELLES SUISSES

Berne: Réunion des femmes socialistes

La Commission centrale des femmes socialistes suisses a siégé à Berne, sous la présidence de M^{me} M. Boehlen. Elle fut informée par M^{lle} E. Liebherr, présidente du forum des consommatrices de la Suisse allemande et du Tessin et par B. Hardmeier, de l'Union suisse des syndicats, des efforts déployés par diverses organisations de protection des consommateurs et sur la possibilité de collaboration des groupes locaux.

Ces organismes accomplissent une tâche utile dans le domaine de l'information et de l'instruction des femmes en tant que consommatrices et les aident à faire leurs achats de façon intelligente. Un cours d'instruction sur

la révision partielle du droit familial est prévu pour le mois de juin 1967. La Commission centrale a pris connaissance avec une profonde déception du résultat de la votation des 19 et 20 novembre dans le canton de Zurich, sur l'égalité politique de la femme. Elle a été particulièrement déçue des résultats de la ville de Winterthur et de deux arrondissements de la ville de Zurich, qui ont fourni une majorité rejetante. Elle espère que, en 1968 année des droits de l'homme, un plus grand nombre de citoyens seront convaincus de la nécessité d'accorder à la femme l'égalité des droits politiques, aussi dans notre pays.

Bâle: UNE BANQUE ATTAQUÉE

Mardi soir, peu après 17 heures, deux inconnus ont commis une agression à main armée à la succursale de Münchenstein de la Banque Cantonale de Bâle-Campagne. Les malandrins ont réussi à s'enfuir. Auparavant, ils avaient fait usage de leurs armes, mais le caissier, grâce à son sang-froid, ne fut pas blessé. Le butin semble avoir été très petit, si même il y eut butin. Dans la salle des guichets se trouvait une femme, avec deux enfants, l'un d'un an, l'autre de quatre ans. Comme le caissier entreprenait de compter de l'argent, il vit soudain devant lui un homme masqué, qui le menaçait d'un pistolet et lui ordonnait de lever les mains. En même temps, un second individu masqué pénétrait en se glis-

sant par le guichet dans la salle de la caisse et tenait en respect le directeur de l'agence. Le caissier abattit la vitre du guichet sur la main du gangster. Celui-ci lâcha son pistolet, qui tomba sur le sol. Mais le portillon du guichet se brisa. Le caissier parvint à déclencher la sonnerie d'alarme, et lança le cadre du portillon contre le bandit, qui se baissa et reprit son pistolet. Le caissier se baissa rapidement à son tour, tandis que le bandit tirait deux balles qui passèrent au-dessus de lui.

Les deux inconnus prirent alors la fuite, à bord d'une camionnette de livraison beige clair, portant plaques argoviennes qui avait été volée en septembre. Le véhicule a été retrouvé.

A travers le pays vaudois

LAUSANNE: Urbanisme. — Dans sa dernière séance, le Conseil communal a approuvé le plan d'alignement de la rue de la Cheneau-de-Bourg proposé par la Municipalité. On se souvient qu'en juin dernier le conseil était revenu sur une décision antérieure et avait demandé de fixer à six mètres la largeur de la Cheneau-de-Bourg. Suivant en cela la volonté des conseillers, la Municipalité a édicté un nouveau plan tenant compte de cette décision et imposant un passage sous arcades en harmonie avec les caractéristiques et la déclivité du site. D'autre part, le conseil a accepté les conclusions d'un rapport-préavis délimitant l'organisation et la répartition de l'enseignement professionnel à Lausanne. Ces propositions tendent au déplacement de l'Ecole des métiers à Chavannes près Renens, à laquelle serait annexé un équipement sportif ouvert à plusieurs disciplines.

VILLARS-SOUS-YENS: Chute d'un ramoneur. — Hier, vers 15 h. 45, à la ferme de M. Favre, à Villars-sous-Yens, M. R. Golay, 21 ans, ramoneur, domicilié à Lavigny, qui passait par une lucarne, pour atteindre une cheminée sur un toit, a fait une chute d'une dizaine de mètres sur la route, le cadre de la lucarne s'étant descellé. Après avoir reçu des soins d'un mé-

decin de la région, M. Golay a été transporté à l'Hôpital cantonal, à Lausanne. Il souffre de fractures aux côtes et au fémur droit, de plaies nombreuses et de contusions sur tout le corps.

CRISSIER: Un cycliste renversé. — Hier, vers 17 h. 50, à la route de Bussigny, à proximité du pont de l'autoroute, à Crissier, un cycliste, M. E. Truffer, 42 ans, qui circulait de Renens à Bussigny, a été renversé par une automobile vaudoise. Souffrant d'un traumatisme crânien et d'une commotion cérébrale, il a été hospitalisé.

PRÉVERENGES: Cycliste motorisé blessé. — Hier, vers 6 h. 30, sur la route principale Genève—Lausanne, à Préverenges, M. G. Roesti, 17 ans, apprenti mécanicien à l'usine Panel, domicilié à Echandens, qui se rendait à son travail à cyclomoteur et commençait à obliquer à gauche pour aller à l'usine précitée, a été tamponné à l'arrière par une automobile genevoise circulant en direction de Lausanne. Violentement projeté sur la chaussée, M. Roesti souffre d'une fracture d'une jambe et probablement du crâne. Il a été aussitôt transporté à l'Hôpital de Morges, puis transféré à celui de Lausanne.

Cela s'est passé dans notre pays

GENÈVE: Mort intoxiquée. — Mardi, un chimiste, travaillant dans un laboratoire de la place, a été trouvé mort à son domicile, à Carouge. La victime est M. J. de Carvalho. L'enquête a permis d'établir que celui-ci a été victime d'une intoxication par gaz carbonique provenant du chauffe-bain. L'invitée à souper de M. Carvalho a dû être sérieusement intoxiquée par ces émanations, mais paraît actuellement être hors de danger.

LUCERNE: «Première» chirurgicale. — Tout récemment, le médecin-chef de la clinique chirurgicale de l'Hôpital cantonal de Lucerne a recousu le bras gauche d'un jeune homme de 16 ans, détaché lors d'un accident. Si aucune complication n'intervient, il s'agira de la première opération de ce genre réussie en Europe.

ZÜRICH: Malhonnêteté. — Lors du grave accident de tram du 10 novembre à Zurich, un manœuvre allemand de 36 ans fut transporté à l'hôpital, ayant de nombreuses coupures et ecchymoses. Il déclara que sa serviette avait disparu. Celle-ci fut retrouvée et remise à son propriétaire. Puis il se rendit à la Direction de police, déclarant que sa montre-bracelet en or, d'une valeur de 1350 fr., et un porte-monnaie contenant 250 fr. avaient disparu. Mais après une enquête, il avoua avoir voulu tromper la compagnie d'assurance.

AARAU: Au Grand Conseil. — Mardi, le Grand Conseil argovien a adopté un décret sur le règlement des traitements des instituteurs. L'augmentation prévue par ce projet est de 10 %. Les députés ont en outre approuvé un décret portant sur la rétribution des juges cantonaux et des


conseillers d'Etat. Le conseil s'est ensuite occupé du budget cantonal pour 1967 qui prévoit un déficit de 54 millions. L'entrée en matière a été décidée à une importante majorité.

BERNE: Dérailement. — Hier, à 15 heures, en gare de Berne, quelques wagons de marchandises ont déraillé. Deux wagons ont été renversés et furent happés par une locomotive. Une voie a été bloquée et a causé quelque retard à certains trains. Deux personnes ont été légèrement blessées, et ont dû être hospitalisées. Les dégâts sont importants, et les causes de l'accident n'ont pas encore été établies.

TESSIN: Budget approuvé. — Le Grand Conseil tessinois s'est occupé du budget pour 1967 qu'il a approuvé. Ce budget prévoit un déficit de sept millions de francs environ au compte ordinaire et 31 millions de francs au compte extraordinaire.

VOS CADEAUX...
...feront plaisir!

NOS COLLECTIONS...
...vous aideront!



VOTRE HORLOGER-BIJOUTIER
57 AV. LEOPOLD-ROBERT
LA CHAUX-DE-FONDS
TELEPHONE (038) 2 10 42



«Sous les Arcades»
Léopold-Robert 51
La Chaux-de-Fonds

novoptic S.A.



«Sous les Arcades»
Léopold-Robert 51
La Chaux-de-Fonds

novoptic S.A.



«Sous les Arcades»
Léopold-Robert 51
La Chaux-de-Fonds

novoptic S.A.



«Sous les Arcades»
Léopold-Robert 51
La Chaux-de-Fonds

novoptic S.A.

vous propose un choix de cadeaux originaux et durables, utiles et de valeur, qui plairont pour des années.

VOYEZ NOS 4 VITRINES: LUNETTES, dernières nouveautés - JUMELLES suisses et allemandes et JUMELLES de théâtre - THERMO-HYGRO-BAROMÈTRES en toutes formes - LOUPES pour tout usage - BOÎTES DE COMPAS, gamme étendue, etc. ♦ ON RÉSERVE POUR LES FÊTES ♦

TECHNICUM NEUCHÂTELOIS
Division de La Chaux-de-Fonds

ÉCOLE DE TRAVAUX FÉMININS
Année scolaire 1967-1968

Apprentissage de couturière pour dames durée 3 ans

Cours partiels de un à deux ans (sur demande et selon les possibilités)

Certificat du Technicum neuchâtelais et certificat fédéral de capacité

L'apprentissage de couturière constitue une excellente formation de base pour les jeunes filles. Il développe le goût, l'habileté et l'exactitude. Il conduit aux diverses professions des branches de l'habillement et de la couture. Il prépare à l'enseignement des travaux à l'aiguille.

Maîtresse de travaux à l'aiguille — apprentissage de couturière plus stages et période de préparation pédagogique et didactique

Section de préparation aux carrières féminines durée 2 ans (éducatrice, nurse, infirmière, aide-soignante, assistante médicale, etc.)

Le programme tient compte des aptitudes spécifiques des jeunes filles et des exigences des professions mentionnées ci-dessus. Il tend à compléter, à développer la culture générale des élèves, leur sens pratique et leur habileté manuelle.

Conditions d'admission: 15 ans.
Couturière: scolarité obligatoire.

Section de préparation aux carrières féminines et candidates à l'enseignement: élèves promues de la dernière année d'une école secondaire du canton ou bénéficiant d'une préparation équivalente.
Bourses: en faveur des élèves capables et de condition modeste des villes du Locle et de La Chaux-de-Fonds.

Début de l'inscription: 14 janvier 1967.
Début de l'année scolaire: 24 avril 1967.

Formules d'admission, programmes, renseignements auprès du secrétariat du Technicum, rue du Progrès 40, La Chaux-de-Fonds, tél. 3 34 21, ou à la direction de l'École de travaux féminins, Centre professionnel de l'Abeille, Paix 60, La Chaux-de-Fonds, tél. 2 80 75.

Le directeur général: P. STEINMANN



Ville de LA CHAUX-DE-FONDS

La Commission scolaire de La Chaux-de-Fonds met au concours un poste de


SECRÉTAIRE

de la section préprofessionnelle de l'enseignement secondaire inférieur

Exigences: diplôme de l'École de commerce ou formation équivalente.
Traitement: classe 7, 6 ou 5 de l'échelle des traitements communaux.
Entrée en fonction: mars 1967.

Les offres manuscrites accompagnées d'un curriculum vitae doivent être adressées à M. André Dubois, directeur de l'enseignement secondaire préprofessionnel, rue du Temple-Allemand 115, jusqu'au 20 décembre 1966.

LA COMMISSION SCOLAIRE




La CCAP

garantit l'avenir de vos enfants

Neuchâtel
Tél. (038) 5 49 92

UNE BONNE PUBLICITÉ
Le Peuple — La Sentinelle



PRÊTS

Discrets
Rapides
Sans caution

BANQUE EXEL
Av. L.-Robert 88
La Chx-de-Fds
Tél. 3 16 12

ARTICLES HYG.

1^{re} qual., 12 p. 4.50;
lubrifié, 12 p. 6.50;
assort., 24 p. 10.—
Expéd. discrète et rapide par

F. Widmer, case 54,
Grand'Rue,
3000 Berne 8.



IVRE...

De quelle façon se déroulent ces compléments de l'œuvre, sous l'impulsion des group. grat. mentionnés la brochure Le grand 101. Env. direct.

Screens-Laboratoire, Belgium/76

Dame seule

de bonne éducation, sérieuse, aimant sortir, fréquente le Palace aux séances de 18 h. 45.

Offrez des CADEAUX de qualité

Vous trouverez une foule de suggestions en voyant nos vitrines décorées pour Noël



Grenier 5-7 - Tél. (039) 2 45 31
LA CHAUX-DE-FONDS

Théâtre de La Chaux-de-Fonds
Dimanche 18 décembre, à 20 h. 30

GALAS KARSENTY-HERBERT

JACQUES FABRI
et sa COMPAGNIE

JE VEUX VOIR MIOUSOV...

Comédie de V. KATAIEV et M.-G. SAUVAJON

Mise en scène: Jacques Fabbrl
Décor: Yves Faucheur

Prix des places: Fr. 5.— à 15.— (taxe comprise, vestiaire obligatoire en sus)

Location: Tabatière du Théâtre, dès mardi 13 décembre pour les Amis du Théâtre et dès jeudi 15 décembre pour le public.

MINI-PRIX POUR NOËL

| | |
|-----------------------|-------|
| Bibelot | 5.— |
| Sellette | 7.— |
| Descente de lit | 15.— |
| Jardinière | 19.— |
| Chaise | 19.50 |
| Couverture | 25.— |
| Jeté de divan | 28.— |
| Etagère | 29.— |
| Lustre | 30.— |
| Guéridon | 32.— |
| Duvet | 32.— |
| Table radio | 35.— |
| Lampadaire | 35.— |
| Garniture de hall | 37.— |
| Fauteuil | 45.— |
| Selle de chameau | 47.— |
| Bahut | 49.— |
| Pouf égyptien | 55.— |
| Table TV | 65.— |
| Armoire à chaussures | 67.— |
| Couvre-lit | 69.— |
| Servir-boy | 79.— |
| Tour de lit | 95.— |
| Tapis de milieu | 110.— |
| Bureau | 112.— |
| Commode | 129.— |
| Armoire | 155.— |
| Meuble bar | 178.— |
| Salon | 180.— |
| Entourage avec coffre | 195.— |



graber

AU BUCHERON
LA CHAUX-DE-FONDS
Avenue Léopold-Robert 58-73
Téléphone (039) 2 65 33

POMPES FUNÈRES Tél. (039) 5 45 44

ARNOLD WÄLTI

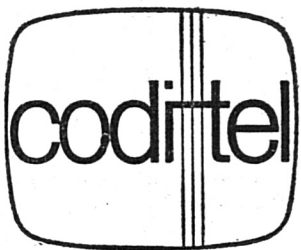
Av. Léopold-Robert 70 Jour et nuit
Cercueils — Formalités — Transports
Prix modérés

Abonnez-vous à notre journal!

LOTÉRIE ROMANDE

plus que 3 jours!

à St-Aubin/Ne



**vous propose
6 programmes de TV**
+ la radio
en fréquence modulée
ouc/u.k.w.

**Pensez
aux fêtes
de
fin
d'année!**

**N'ATTENDEZ PAS LE DERNIER MOMENT,
COMMANDEZ DÈS MAINTENANT
VOTRE RACCORDEMENT
POUR ÊTRE SERVIS A TEMPS**

CODITEL

Avenue Léopold-Robert 53 Tél. 2 27 33

SKIS

**VASTE CHOIX
PRIX POPULAIRES**

NUSSLÉ S.A.

LA CHAUX-DE-FONDS
Grénier 5-7 - Tél. (039) 2 45 31

Aux fêtes

offrez

des

**CADEAUX
UTILES**

A LA MÉNAGÈRE MODERNE

Rue de la Ronde 11

La Chaux-de-Fonds

Téléphone 2 97 41



Cuisinières
électriques et à gaz

Frigos:

Bosch, 130 l. 398.—

Bauknecht - Elan -

Frigidaire

Machines à laver,
toutes marques

Aspirateurs

Aspiro-batteurs

Cireuses

Fers à repasser,
toutes marques

Fers à repasser
à vapeur

Appareils de
cuisine

Rotel - Jura, etc.

ON RÉSERVE POUR LES FÊTES



SOLIS

Le casque-séchoir SOLIS

N° 46 vous offre le plus grand confort pour sécher les cheveux. Support réglable nickelé se fixant facilement à une table ou à une chaise. Circulation de l'air à l'intérieur du casque spécialement étudiée pour garantir séchage rapide et uniforme. Les mains restent libres. Moteur absolument silencieux, déparasité radio et télévision, air chaud et air froid pour réglage de la température à volonté, 400 watts, 3 m. de cordon et fiche **Fr. 98.—**

N° 47, avec chauffage réglable, réglage très chaud - chaud - froid - arrêt, 500 watts, 3 m. de cordon et fiche **Fr. 108.—**

Pied pour casque-séchoir, nickelé, s'adapte aux N°s 46 et 47, pliable, très solide **Fr. 26.—**



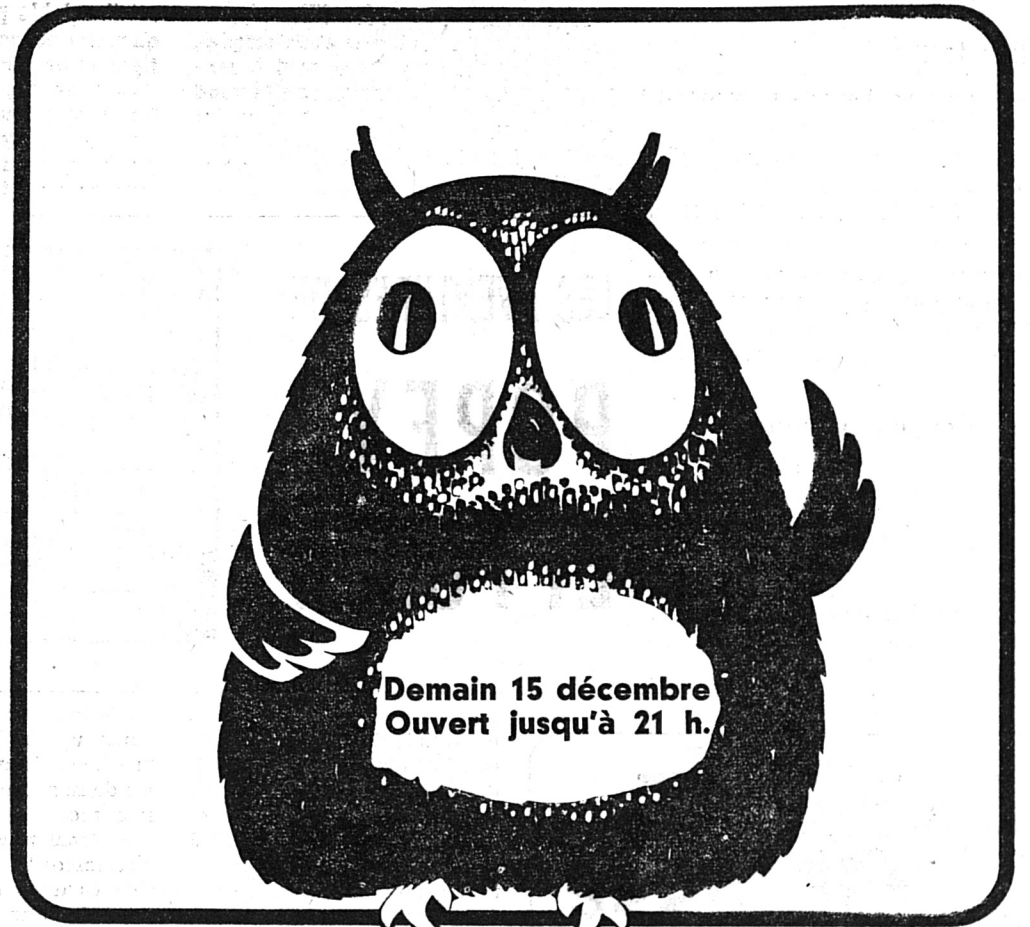
**Fer à coiffer électrique SOLIS
pour la note personnelle
de la coiffure!**

Appareil de forme plaisante, poignée en matière plastique noire, corps de chauffe de qualité supérieure garantissant chaleur uniforme, levier de serrage pour bouclage facile sans casser les cheveux; appareil approuvé par l'ASE, isolation double, 22 watts, 2 m. de cordon avec fiche, support pratique, produit suisse de meilleure qualité, dans carton imprimé **N° 93 Fr. 49.—**

SOLIS TWENTY, exécution plus simple, avec tube et levier en aluminium **N° 92 Fr. 55.—**

**SERVICES TECHNIQUES
SAINT-IMIER**

**Night
OPENING**



2610 SAINT-IMIER

Téléphone 4 16 41

Lundi 19 décembre, ouvert toute la journée

Pour les fêtes de fin d'année à Saint-Imier

Ouverture spéciale des magasins

Jeudi
15
Décembre

Mardi
20
Décembre

Jeudi
22
Décembre

sans interruption jusqu'à 21 heures

**Consulter...
Se documenter...
Choisir...**

en toute tranquillité,
en visitant sans engagement
notre belle exposition
intérieure

Fausel

Articles de ménage

SAINT-IMIER

LE MAGASIN

TERRAZ

Téléphone 4 12 32
SAINT-IMIER

se recommande

Articles de ménage
Outils de jardin

Tout pour le fumeur !

Cigares - Cigarettes - Tabacs
Pipes - Briquets, etc.
Grand choix de boîtes
de fêtes

A. MEYER

SAINT-IMIER - Place du Marché
Cartes de Noël et de Nouvel-An

Abonnez-vous à notre journal

Nous vous offrons une magnifique
collection et des exclusivités
choisies parmi les meilleures
marques.

Santschi
St-Imier

Rue B.-Savoie 68, tél. 4 14 92



Etain - Orfèvrerie

Cristaux - Porcelaine

Coutellerie fine

Couverts de table

Visitez sans engagement notre exposition permanente

Magasin ouvert le mercredi après midi 21 décembre
ainsi que les jeudi 15, mardi 20 et jeudi 22 décembre, jusqu'à 21 heures

UN CADEAU UTILE...

**Ceinture de laine élastique
du Dr Gibaud**

chaude, lavable,
agréable à porter

en cas de

maux de reins
rhumatismes
lumbago

Tous renseignements à la Droguerie

Hurzeler & Baumann

SAINT-IMIER
Téléphone 4 12 50

**PRIX
QUALITÉ
SERVICE**

A. Schneider
Photos

CERNIER — PESEUX — SAINT-IMIER

UN BEAU LIVRE
UNE BELLE PAPETERIE

s'achètent à la

LIBRAIRIE

C. CORBAT

Saint-Imier - Rue Francillon

Circulan
pour l'homme
et la femme

une cure
efficace
contre les troubles circulatoires !

Chez votre pharmacien et droguiste
Fr. 4.95, 1/2 litre Fr. 11.25, 1 litre Fr. 20.55

Une bonne
publicité
LE PEUPLE
LA SENTINELLE

A l'occasion de l'arrivée du nouveau gaz

Grande campagne
de reprise d'anciens appareils à gaz

Fr. 70.- à 80.-

vous seront bonifiés lors de l'achat d'une
nouvelle cuisinière à gaz

USINE À GAZ
SAINT-IMIER

Pendules neuchâtelaises



ZÉNITH - LE - CASTEL - ELUXA
et autres marques, depuis Fr. 250.—
Plus de 40 modèles en stock

Fabin

Horlogerie - Bijouterie - Optique

SAINT-IMIER

Francillon 28 - Tél. (039) 4 13 43

Chaque pendule est nosée sans frais supplémentaires, à domicile,
dans tout le Vallon.

LIVRES

d'occasion tous genres
anciens et modernes
Achat vente échange
— Librairie place du
Marché, tél. 2 33 72

FEU 18

RIEN APPAREMMENT
et pourtant...
elle voit mieux !



avec des verres de contact
VON GUNTEN
Tél. 23803 Au LEOPOLD-ROBERT 21
Laboratoire 1^{er} étage

Tapis Tapis

Choix au grand complet

Plus de

500 milieux en stock

Tous les prix

Toutes les qualités - Toutes les dimensions

Rochoz
St-Imier

Tél. 4 12 42

AU BOUT DU LAC

GENÈVE : Au Grand Conseil. — Le Grand Conseil tiendra vendredi, à 17 h. et à 20 h. 30, ses deux dernières séances de l'année. L'ordre du jour est un programme de liquidation ; en effet, pas moins de 17 interpellations sont prévues, certaines attendant depuis cinq ou six mois pour être développées.

Au début de la séance, le Grand Conseil prendra acte du serment de deux nouveaux députés, dont H. Vœgeli (soc.) et de deux juges, M. Dунанд, élu à la Cour de cassation et M. R. Des Gouttes, élu suppléant à la Cour de justice. Notons encore la résolution socialiste sur les tarifs de la CGTE, laquelle sera développée par P. Wyss-Chodat et le rapport sur un projet de loi de M. Tzala (soc.) sur l'application à Genève de l'arrêté fédéral du 21 janvier 1958 sur l'encouragement à la construction de logements à caractère social. Comme d'habitude les députés socialistes tiendront leur caucus jeudi 15 décembre, à 18 h. 30 (voir sous convocations).

GENÈVE : Le Père Noël parachuté en pleine ville ! — Dimanche 18 décembre, à 16 h., le Père Noël de Genève, arrivant du royaume des friandises et des jouets, descendra du ciel en parachute sur la Plaine de Plainpalais. Puis, accompagné d'Astérix, il défilera sur un engin de 12 000 kg. dans les rues de la ville, précédé par l'Ecole sociale de musique et suivi comme de coutume par ses voitures de ravitaillement, remplies de bonbons, chocolats, mandarines, journaux, ballons, etc...

Venant par les rues Basses, il procédera à une grande distribution à la place du Molard, à 17 heures. Après quoi, passant par la rue de la Croix-d'Or, il se rendra à la place Longemalle pour inaugurer sa maison, dans laquelle il demande à tous les enfants de déposer leurs jouets superflus et leurs équipements de ski et lainages devenus trop petits. Si vous n'avez rien de tout cela, une pelote de laine sera la bienvenue. Tous ces objets seront donnés à des enfants genevois qui en manquent (la maison du Père Noël restera ouverte jusqu'au 3 janvier 1967 inclus, terre-plein de Longemalle).

Ensuite, par la rue du Rhône et la rue de Coutance, il se rendra à la place Grenus où aura lieu une dernière distribution de friandises, aux environs de 18 heures.

Puis, le Père Noël continuera son voyage à travers la Suisse où les enfants l'attendent avec une grande impatience.

A. S.

GENÈVE : Noël à la FOBB-Bois. — Le traditionnel Arbre de Noël des enfants des membres de la section des métiers du bois-FOBB a eu lieu samedi 10 décembre, à la Salle centrale.

Dès 15 h., la salle était archi-comble d'une foule juvénile et enthousiaste, bruisante et papotante, ainsi que de nombreux parents et amis venus applaudir un beau spectacle qui, comme convenu, sert de joyeux prologue à la distribution des cadeaux du Père Noël.

Le très beau programme de cette année débuta brillamment par l'audition vivante et dynamique d'un choral d'enfants de l'Ecole sociale de musique, accompagné par un très bel ensemble orchestral.

A ces attachantes productions musicales succédèrent les gracieuses productions de Fémina-Satus et l'extraordinaire ventriloque Dick Berny qui, en dialogue avec ses poupées, clôtura cette première partie.

M. Gaston Baumann, président de la section du Bois-FOBB prononça ensuite d'aimables paroles de bienvenue à tous.

Après cette courte partie officielle, le spectacle reprit de plus belle avec les comédies d'un vrai théâtre guignol qui déchainèrent les rires et les interpellations joyeuses du parterre enfantin.

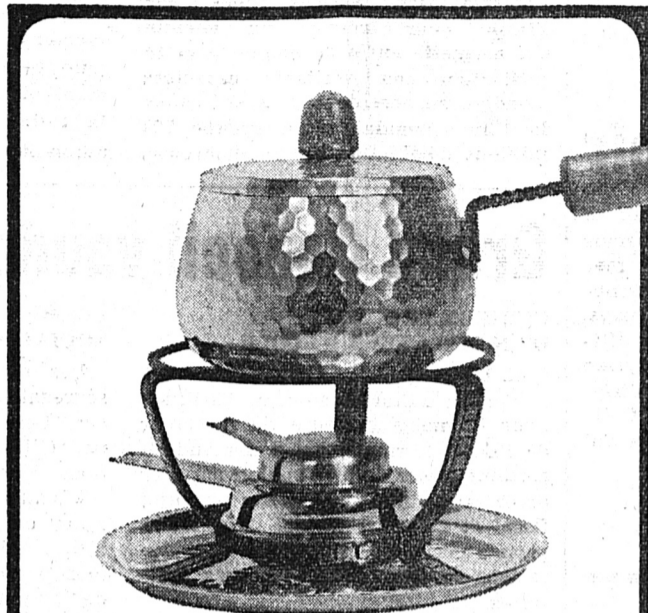
En fin de spectacle, ce fut l'illumination du sapin, précédant l'entrée majestueuse et tant attendue du Père Noël, la hotte débordante de paquets prometteurs.

Plusieurs centaines de cornets furent distribués aux enfants des membres, très satisfaits du plaisir exprimé par leurs enfants.

Nouvelles suisses

LUINO : Contrebande. — Les organes de la douane italienne ont annoncé lundi la saisie d'une demi-tonne de cigarettes suisses et de trois automobiles, et l'arrestation de deux Italiens et d'un Suisse, accusés de contrebande. Le Suisse est un paysan de 32 ans, de Muralto. L'un des deux Italiens habiterait Berlin-Ouest. Il conduisait une voiture avec numéro de police de Berlin avec un double plancher.

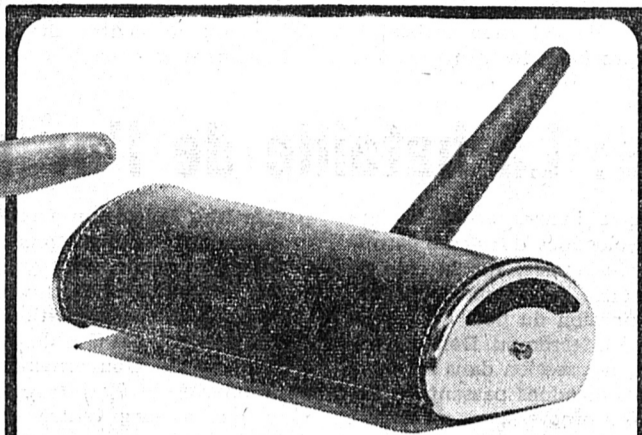
Un million de CADEAUX



Réchaud et caquelon pour la fondue bourguignonne en cuivre martelé et fer forgé: 59.—



Boîte à bijoux en antimoine, intérieur velours: 12.90



Ramasse-miettes en laiton, garniture cuir: 19.90



Applique, porte-pot de fleurs, en fer forgé, avec miroir: 15.90

Chausse-pied en laiton, garniture cuir: 12.90

Ouvert tous les soirs jusqu'à 18 h. 45. Vendredi 16 et samedi 17 décembre, pas d'interruption à midi

AU **Dix temps**

Samedi, fermeture à 18 h. Lundi 19 décembre, ouvert le matin, dès 8 h. 30

Au bout du lac

GENÈVE : Vingt-cinq ans de... Jeunesse. — Dans un restaurant de la campagne genevoise se sont retrouvés une trentaine d'« anciens » du groupe de Jeunesse du bâtiment, créé en pleine dernière guerre, ce qui constituait un bel exemple d'espérance en l'avenir, au moment même où les organisations des aînés avaient beaucoup de peine à surnager dans les vagues provoquées par les courants violents et contraires.

Le fait est assez rare pour être rappelé : la plus grande partie des membres de l'équipe qui a constitué l'épine dorsale du groupe de Jeunesse du bâtiment d'il y a vingt ans et plus sont restés de réels amis et qu'ils se réunissent périodiquement. Ces « anciens » sont restés les jeunes — en esprit — qu'ils étaient, malgré qu'ils sont pour la plupart pères de fils qui ont l'âge qu'ils avaient alors !...

La meilleure preuve de cette jeunesse d'esprit — leur avenir n'est pas encore « derrière eux » ! — c'est que jamais ils ne songent à évoquer des souvenirs de leurs activités de jeunesse qui sont pourtant nombreux et souvent marquants et liés à des évé-

nements importants de la vie sociale de notre petite république.

Seule une courte allocution de Paul Dumoulin, qui fut président du groupe de Jeunesse, précéda le traditionnel « Et qu'ainsi périssent nos ennemis » accompagnant le bris de la marmite de la mère Royaume.

Les anciens « jeunes » n'avaient pas omis d'inviter les aînés qui guidèrent leurs pas d'apprentis : Charles Pellegrini, administrateur de la section FOBB, Pierre Struchen, ancien collaborateur FOBB, aujourd'hui agriculteur, Henri Tronchet, architecte, ancien secrétaire de la section FOBB.

GENÈVE : Succès du festival de Plainpalais. — Dès samedi après midi jusque fort tard dans la nuit et dimanche après midi, le festival organisé par le Parti socialiste genevois à la Maison communale de Plainpalais a obtenu un joli succès. Des stands bien achalandés en vins et liqueurs, animaux en peluche, poupées, articles pour fumeurs, etc., ont été visités par de nombreux clients. Le bar et la buvette ont fait de bonnes affaires ; enfin, le bal conduit par l'orchestre « Les Teddy's » a été fréquen-

té par une jeunesse nombreuse et joyeuse, évoluant dans une ambiance du tonnerre. Les moins jeunes s'en donnèrent à cœur joie.

Dimanche après midi, il y eut bal gratuit avec le même orchestre et au début de la soirée, ce fut le tirage au sort de la grande tombola de dix mille billets qui fit de nombreux heureux. Les jeux, cinéma et concours pour enfants ont également connu le succès.

AU GRAND-THÉÂTRE : Un beau spectacle de la Comédie-Française. — Ce spectacle, comportant : « Le Mariage forcé », de Molière, et « Le Prince travesti », de Marivaux, a déjà été l'objet, dans ce journal, d'un compte rendu, car Genève n'en eut pas la primeur.

Aussi n'y a-t-il lieu d'y revenir que pour attester la belle tenue d'une soirée à la fois brillante et élégante, qui témoigne du souci avec lequel la Comédie-Française (et c'est là finalement son rôle !) s'emploie à perpétuer une tradition qui a tout son prix à une époque où tous les styles ont fichu le camp.

Résolution des journalistes. — Le Comité de l'Association de la presse genevoise (APG) a voté à l'unanimité la résolution suivante :

« L'exploitation par « France-Dimanche » de la mort tragique d'une comédienne genevoise a soulevé une vive indignation. Plusieurs membres de l'APG ont pris la plume pour réprover cet acte contraire au respect le plus élémentaire de la douleur d'une famille en deuil. Après enquête, le Comité de l'APG a acquis la conviction que l'information ainsi exploitée n'avait pas été fournie par un de ses membres à l'hebdomadaire français. Si tel avait été le cas, l'APG n'aurait pas manqué de prendre les mesures de nature à sauvegarder la dignité de la profession de journaliste. »

VUFFLENS : Un arbre sur les voies. — Lundi après midi, à 16 h. 43, alors que soufflait un vent tempétueux, accompagné d'une forte pluie, un arbre est tombé sur les lignes de contact à l'entrée de la gare de Vufflens-la-Ville, côté Bussigny. Les voies CFF ont été obstruées et le trafic ferroviaire Lausanne-Yverdon et Lausanne-Vallorbe a été interrompu jusqu'à 17 h. 47.

